



## Lettre d'information N°8 / 2020 – Octobre

Pour accéder aux travaux et études menés dans le cadre de la CTI, cliquer [ici](#).

### Agenda

Judi 15 octobre (14h30) : première réunion d'une cellule Brexit régulière sur l'état d'avancement des sujets SPS et des exigences en matière de certification, organisée par FAM et avec la participation de la DGAL et du SER de Londres

Vendredi 16 octobre (14h30-16h30) : réunion de présentation par FAM de la mesure «Structuration des filières» du Plan de Relance

Mardi 20 octobre (14h-16h) : réunion BREXIT du club des exportateurs de l'ANIA, avec l'appui du bureau UK de Busines France et de la conseillère agricole basée à Londres

Judi 22 octobre (13h45-17h) : journée « Où Exporter en 2021 » organisée par Business France, avec présentation du Plan de Relance Export Agroalimentaire et intervention des ministres en charge de l'Agriculture et du Commerce Extérieur ([lien d'inscription](#))

Judi 22 octobre (15h) : groupe de travail compétitivité sucre organisé par FAM

Judi 5 novembre (14h30-17h) : groupe de travail compétitivité porc organisé par FAM

### Actualités

#### Présentation du « Plan de Relance Export » gouvernemental

Le volet export du plan de relance a été rendu public, et vise à répondre directement aux besoins concrets des entreprises exportatrices, comme de celles qui souhaitent le devenir.

Le Plan de Relance Export repose sur 5 axes, des fondements structurants qui permettront aux entreprises de calibrer leur projet export. Les 13 mesures du plan de relance des exportations françaises sont autant de leviers pour permettre aux entreprises de tirer pleinement parti des 100 milliards d'euros du plan de relance et repartir à la conquête des marchés étrangers.

Un [site officiel](#) a également été lancé pour faciliter l'accès aux mesures de « France Relance ». L'accès personnalisé, par profil d'utilisateur (particulier, TPE, PME, ETI, collectivité locale ou administration) et par typologie de besoins (l'écologie, l'emploi, le financement ou la santé par exemple) doit permettre à chacun d'accéder rapidement aux mesures qui le concernent.

Pour plus de détails, vous pouvez également consulter [la page dédiée sur le site de Business France](#).

#### Point récapitulatif sur les récents changements de poste dans l'administration

L'été a été propice à de nombreuses mobilités au sein des différentes administrations impliquées dans l'accompagnement des filières agricoles et agroalimentaires françaises à l'export.

Voici un point sur quelques changements intervenus au cours des dernières semaines :

- FAM : Mme Carole LY sera remplacée à la tête de la Mission des Affaires Européennes et Internationales d'ici janvier 2021 par M. Julien BARRE, actuel Conseiller aux Affaires Agricoles basé au Brésil.
- MAA/DGPE : Mme Karine BERTHOLON, adjointe au chef du Bureau des Exportations et des Partenariats Internationaux, a été remplacée par M. Jean QUELLIER
- Business France : M. Christophe MONNIER a été remplacé par Mme Pascale THIEFFRY à la tête du département Agrotech de Business France.
- MEAE/DDE : Mme Hélène DANTOINE a succédé comme directrice de la diplomatie économique à Mme Caroline MALAUSSENA. A la sous-direction des secteurs stratégiques, Mme Christile DRULHE a été remplacée par M. Sébastien BIDAUD. Enfin, Mme Cécile VIGNEAU a été remplacée par Mme Caroline GONDAUD en tant que cheffe de pôle des secteurs prioritaires à l'export.
- MEF/DG Trésor : à la sous-direction Multicom (Politique commerciale, investissement et lutte contre la criminalité financière), Mme Muriel LACOUÉ-LABARTHE a été remplacée par M. Romain CHAMBRE.
- MEF/DGE : M. Julien TOGNOLA, chef du service de l'industrie a été remplacé par M. Romain BONENFANT.

### **Bilan de la réunion du groupe de travail « Pays » (24/09)**

Le groupe de travail « Pays » du jeudi 24 septembre, qui a vu se connecter près de 50 participants issus des filières, des administrations et des opérateurs de l'Etat a été l'occasion de repréciser les objectifs du groupe de travail et les actions en cours et à venir pour les quatre pays pilotes dans un contexte de situation sanitaire dégradée. M. Jean CHIBON a présenté les études Business France en cours et à venir. La MAEI a présenté les cahiers des charges du module de formation pilote « Exporter en Côte d'Ivoire » et de l'étude FAM sur les chaînes de valeur commerciales. Les supports présentés en séance sont disponibles à [ce lien](#).

En outre, la réunion a permis de dégager les pistes de travail suivantes :

- Organiser une réunion avec la DG Trésor et les professionnels sur l'assurance-crédit export.
- Relancer le tableau sur le partage des réunions et événements administrations / professionnels.
- Construire collectivement le programme de restitutions des études.
- Mener une réflexion sur les outils de restitution des études.

### **Note sur la conjoncture des exportations françaises vers les quatre pays « pilotes » (Allemagne / Japon / Mexique / Côte d'Ivoire) au premier semestre 2020**

Dans le prolongement du dernier groupe de travail « Pays », la MAEI a rédigé une note faisant le point sur les exportations françaises vers les quatre pays « pilotes » ciblés par les travaux de la CTI : l'Allemagne, le Japon, le Mexique, et la Côte d'Ivoire.

Depuis début 2019, ces pays ont fait l'objet d'un ciblage particulier pour construire une méthode d'approche collective visant à faire converger les intérêts et à articuler les actions des différents membres de « l'équipe de France » à l'export.

La note porte sur une comparaison des exports agricoles et agroalimentaires français en valeur entre le 1er semestre 2019 et le 1er semestre 2020 dans le but d'évaluer les impacts de la crise Covid. Les flux sont détaillés selon les filières, et une analyse comparative est proposée vis-à-vis des performances de nos concurrents (notamment européens) sur ces destinations géographiques. [Pour consulter cette note, cliquez ici.](#)

### **Première réunion du comité « appui au développement de la coopération institutionnelle » (02/10)**

Le premier comité d'appui à la coopération institutionnelle s'est tenu le 2 octobre en présence de près de 50 participants issus des filières, des interprofessions, des opérateurs publics du domaine agricole et vétérinaire et de la recherche, du développement et des directions du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Soulignant les synergies existantes entre la coopération institutionnelle portée par le Ministère à travers ses opérateurs publics (l'Unité CIPAC de FAM et l'ENSV -FVI) et les actions de coopération mises en œuvre par les acteurs économiques agricoles, le comité aura vocation à être un lieu d'échange et de mutualisation de l'information.

Ce premier comité a été l'occasion de rappeler l'importance de la diffusion du cadre institutionnel agricole français à l'international pour faciliter le dialogue économique, de faire un état des projets de coopération conduits depuis le 1<sup>er</sup> janvier par l'Unité CIPAC/ FAM et ENSV-FVI, de présenter le retour d'expérience en matière de coopération institutionnelle par trois opérateurs professionnels (l'Institut de l'Élevage, le GNIS, et FranceExportCéréales) et enfin de présenter la Déclinaison opérationnelle de la Stratégie internationale du MAA en matière de coopération.

Le prochain comité sera présidé par le Conseil Général de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Pour consulter les supports présentés en séance, [cliquez ici](#).

## **Un webinaire organisé par l'AFEAA fait le point sur l'avancée du projet de nouvelles routes ferroviaires de la soie**

L'AFEAA (Association France Eurasie pour l'Agroalimentaire) organisait le jeudi 8 octobre un webinaire sur le thème : « *Commerce International des produits agricoles et agro-alimentaires: quelles opportunités logistiques pour les exportateurs français?* », en présence de représentants d'opérateurs de transport russes et français dont la SNCF.

Le projet d'une ligne ferroviaire franco-chinoise pour transporter des produits agricoles et agroalimentaires, initié depuis plusieurs années, avait été soutenu par [une étude de faisabilité cofinancée par FranceAgriMer](#) et présentée au SIA 2020. Ce projet a été ralenti par la crise.

Bien que le coût financier et l'empreinte carbone du train soient supérieurs à ceux du bateau, des opérateurs continuent de montrer un grand intérêt pour une livraison par rail. En effet, les délais de livraison (3-4 semaines pour le train contre 5-6 semaines pour le bateau) leur permettraient de vendre et d'acheminer des produits frais vers la Chine à un coût moindre qu'en avion.

Actuellement la France n'est pas dans la Route de la Soie Ferroviaire, et seuls quelques trains occasionnels circulent selon les opportunités. Les producteurs de Beaujolais ont par exemple profité d'une liaison ferroviaire entre Lyon et Duisbourg en Allemagne (qui achemine habituellement des produits de l'industrie chimique), pour acheminer des quantités importantes de vin vers le Japon. Mais au départ de France, les solutions restent dépendantes des conteneurs disponibles et des places restantes depuis l'Europe du Nord. Seule une volonté politique d'une province chinoise pourrait permettre de subventionner un train hebdomadaire avec la France. Les parties prenantes espèrent une concrétisation d'un tel projet dans les cinq ans à venir.

Pour consulter les supports présentés pendant le webinaire, [cliquez ici](#).

## **Publication du rapport sur La situation des marchés des produits agricoles 2020 (SOCO 2020) par la FAO**

Le commerce mondial des produits agroalimentaires a plus que doublé depuis 1995, atteignant 1 500 Md USD en 2018, avec une augmentation des exportations des pays émergents et en développement correspondant à un tiers du total mondial, selon le rapport publié le 23 septembre par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Le rapport indique que le commerce mondial et le bon fonctionnement des marchés sont indispensables au processus de développement car ils peuvent stimuler une croissance économique et un développement durable au service de tous et renforcer la résilience face aux chocs. Il est consultable à [ce lien](#).

## Veille par zone géographique

A la mi-mars, FranceAgriMer a mis à disposition des outils, son site Internet jusqu'au mois de juin puis la lettre d'information de la Commission internationale, pour répondre aux besoins d'informations des filières agricoles et agroalimentaires : problématiques conjoncturelles en période de confinement puis veille par zones géographiques en début de crise. La page « Coronavirus » de FranceAgriMer a généré 1 000 vues/jour dans les premiers jours de la crise et la lettre d'informations de la Commission internationale est diffusée à environ 1 000 abonnés.

Les outils de FranceAgriMer ont ainsi permis une large diffusion d'actualités, en particulier celles des Conseillers aux Affaires agricoles qui devraient cependant avec le retour d'Objectif Agro International retrouver dans les prochains jours leur support habituel avec une périodicité plus régulière. De son côté, la lettre d'information de la Commission internationale va reprendre son format initial dès le prochain numéro.

*Sélection du mois (dans l'ordre) : Royaume-Uni / Brexit, Europe, Amérique du Nord, Amérique du Sud, Chine, Inde, Asie (hors Chine et Inde), Afrique Subsaharienne, Maghreb, Proche et Moyen-Orient.*

Contact : Chloé PAQUETTE [chloe.paquette@franceagrimer.fr](mailto:chloe.paquette@franceagrimer.fr) ; Anatole GAULTIER [anatole.gaultier@franceagrimer.fr](mailto:anatole.gaultier@franceagrimer.fr) ; Frédérique REINBOLD [frederique.reinbold@franceagrimer.fr](mailto:frederique.reinbold@franceagrimer.fr) ; Florence LUNDY [florence.lundy@franceagrimer.fr](mailto:florence.lundy@franceagrimer.fr) ; Florence ABEASIS [florence.abeasis@franceagrimer.fr](mailto:florence.abeasis@franceagrimer.fr)

### ROYAUME-UNI / BREXIT



#### Conjoncture Brexit

- Un webinaire DGDDI / DGAL « Franchissons le Brexit ensemble » s'est tenu mercredi 23 septembre. Au 1er Janvier 2021, le Brexit entre effectivement en application et le Royaume-Uni quitte l'Union européenne. Des certificats sanitaires et phytosanitaires seront nécessaires pour les produits agricoles et agroalimentaires « à haut risque » à partir de cette date puis pour tous les autres produits réglementés à partir du 1<sup>er</sup> avril. Les modalités de contrôles prévus à la nouvelle « frontière intelligente » seront basées sur l'anticipation des formalités douanières à l'import comme à l'export. Les supports de présentation du webinaire sont disponibles à [ce lien](#).
- Les distributeurs alertent sur la hausse du prix des denrées alimentaires en cas d'absence d'accord. Selon le British retail consortium (BRC), les supermarchés et les consommateurs devraient faire face à jusqu'à 1,3 Md GBP par an de droits de douanes supplémentaires sur l'alimentation et les boissons. 85% des denrées alimentaires importées depuis l'UE seraient soumises à des droits de douanes de plus de 5% (les plus marquants étant 57% pour le cheddar, 48% sur le bœuf haché, 16% pour les concombres, 10% pour la laitue). Le gouvernement a tempéré ces déclarations en soulignant que les taux de change pourraient jouer un rôle plus important dans l'influence des prix sur le marché britannique.
- Les Lords amendent l'Agriculture Bill contre les importations ne respectant pas les normes britanniques. Le 22 septembre, lors de l'examen de l'Agriculture Bill, les Lords ont adopté à une large majorité, et contre l'avis du gouvernement, un amendement qui exige que les importations agricoles et alimentaires répondent aux normes nationales. Un autre

amendement, soutenu par la national Farmers'Union, a été adopté pour renforcer le pouvoir de la commission « *Trade and Agriculture* » en lui permettant de fournir au Parlement un avis sur l'impact de chaque futur accord commercial sur les normes alimentaires et agricoles britanniques. Les professionnels agricoles ont salué les votes des Lords, mais craignent que la chambre des Communes, où le gouvernement dispose d'une majorité importante, ne revienne sur ces amendements.

## EUROPE



### Conjoncture



- Allemagne : près de 800 000 tonnes de viande et d'abats de porcs allemands, auparavant exportés, pourraient être redirigés vers le marché européen a estimé l'IFIP (institut du porc). Ces volumes correspondent aux exportations allemandes en 2019 vers la Chine (603 000 t), la Corée du Sud (106 000 t) et le Japon (39 000 t), trois pays qui ont interdit les importations en provenance d'Allemagne deux jours après la confirmation d'un cas de PPA chez un sanglier le 10 septembre. Cette nouvelle risque d'impacter les équilibres du marché européen de la viande porcine. Les cotations des viandes porcines allemandes ont déjà perdu près de 20 cts par kilo depuis mi-septembre.
- Espagne : les exportations de vin ont chuté de 7,1% en valeur et 11,6% en volume au premier semestre 2020, d'après l'Observatoire espagnol du marché du vin. Le secteur espère une légère reprise au second semestre, grâce à la forte diversification des marchés à l'exportation. Un chiffre à mettre en parallèle avec la chute des exportations françaises de vins et spiritueux, de -24% en valeur et de -10% en volume au premier semestre 2020 par rapport à l'an dernier.

### Tendances



- FranceAgriMer publie une nouvelle étude sur le commerce de la France de produits laitiers avec l'UE. L'objectif est d'analyser l'évolution de nos échanges communautaires depuis 2000, afin de comprendre sur quels produits la France est performante et sur quels produits elle a perdu des parts de marché par rapport à ses concurrents européens, en particulier depuis la fin des quotas laitiers. [Pour consulter cette étude, cliquez ici.](#)
- Pays-Bas : le premier train direct a quitté le port de Rotterdam pour rejoindre le centre de la Chine (Xian). L'opérateur Maersk a acheminé pour le groupe de Nestlé du lait en poudre pour bébé, en déployant un train de 640 m. Les produits provenaient d'Irlande par voie maritime. Nestlé a proposé de fournir deux trains complets de produits supplémentaires à expédier, sans pour autant qu'une fréquence régulière n'ait été définie pour l'avenir. Constituant une première étape prometteuse, « cette initiative démontre que la voie ferroviaire forme une alternative intéressante pour les clients vers l'hinterland », a affirmé le vice-président commercial du Port de Rotterdam.
- Portugal : le gouvernement affiche comme priorité une hausse de la production agroalimentaire de 15% en valeur pour la prochaine décennie. Les objectifs présentés par le ministère de l'Agriculture sont également de promouvoir les produits agroalimentaires

portugais, l'organisation de la production et la transition agro-énergétique dans les chaînes de valeur. Cette stratégie sera financée majoritairement par les fonds européens et alignés sur les objectifs du Pacte vert européen et dans la stratégie « De la ferme à la table ».

- Espagne & Portugal : les filières porcines vent debout contre l'arrivée sur le marché du « jambon ibérique américain ». L'importation par deux sociétés nord-américaines de porcs noirs de la péninsule ibérique pour produire, au Texas et en Géorgie, un jambon dénommé « jambon ibérique américain », suscite de vives inquiétudes chez les professionnels.
- La Deutsche Bank accorde un prêt bancaire garanti en parmesan. Pour la première fois en Allemagne, un fabricant de fromage italien a obtenu un emprunt de 27,5 M EUR en contrepartie de 125 000 meules de parmesan et grana padano. Le prêt devrait permettre à l'entreprise de construire une nouvelle cave de fermentation pour sa production de fromage. La Deutsche Bank explique qu'en tant que plus grande banque étrangère implantée en Italie elle entretient des relations étroites avec de nombreuses PME. La banque prend des risques relativement limités, chaque meule valant entre 550 et 740 euros, et le parmesan était un aliment relativement standardisé, facile à revendre et de longue conservation.

### Opportunités

- Allemagne : un supermarché allemand affiche les "vrais prix" des produits alimentaires. Afin de sensibiliser les consommateurs au fait de consommer plus responsable, le magasin de grande distribution Penny à Berlin (intégré au groupe Rewe) affiche deux prix différents : sur l'un, le prix officiel, sur l'autre, celui prenant en compte le coût environnemental du produit. Si le second est en général plus élevé que le premier, l'augmentation moyenne est moindre pour les produits biologiques (+32%) que pour les produits conventionnels (+52%).
- Ukraine : le 17 septembre, le Parlement a approuvé en première lecture le projet de loi qui modifierait le taux d'imposition de certains achats agricoles. Notamment, il a été décidé de baisser la TVA de 20% à 14% de certains produits agricoles importés en Ukraine, dont le tournesol et le maïs.
- Ukraine : le ministre de l'Économie, du Commerce et de l'Agriculture a déclaré « le soutien financier de l'État pour l'achat de nouveaux équipements d'irrigation avec une compensation à hauteur de 25% de l'investissement total ».

## AMERIQUE DU NORD



### Conjoncture

- Etats-Unis :
  - Un plan de 14 Md USD prend le relais du 1er plan de soutien de 16 Md USD dont seulement 10 Md USD ont été consommés cet été. Il s'adresse cette fois-ci à la quasi-totalité des filières, pour lesquelles une aide directe exceptionnelle dédommagera la baisse des prix et le surcoût de frais logistiques dus à la crise du covid-19. Pour les autres filières, l'aide sera forfaitaire. L'aide est plafonnée à 250 000 USD et réservée aux revenus annuels d'exploitation inférieurs à 0,9 M EUR
  - Les Etats-Unis ont réduit leurs importations de vins français de 21% au 1er semestre 2020. Les achats américains de vins de Bourgogne auraient reculé de 19,3% en volume,



30% en valeur (-32 M EUR). Le renchérissement de l'euro contre le dollar (+10%) dégrade la compétitivité et les marges déjà affectées par les taxes « Trump » et la crise du Covid-19. Du côté des vins pétillants, les ventes de Champagne ont chuté de plus de 28% dans ce pays et de 36% au Canada.

- L'OMC autoriserait bientôt l'UE à appliquer à son tour des taxes aux importations des Etats-Unis en représailles des subventions américaines à Boeing. Les taxes « Trump » en vigueur en représailles aux subventions d'Airbus depuis un an ont affecté les importations de vins tranquilles européens par les Etats-Unis. La filière française a réévalué le préjudice à plus de 500 M EUR. La France demande à l'UE l'octroi d'un aide compensatoire et une aide pour la promotion du vin français à l'export. Pour ce qui est de renégocier les taxes US avec l'UTSR, l'UE devrait attendre le résultat des élections américaines.
- Les incendies ont ravagé la Napa Valley, au nord de San Francisco, réputée pour ses grands vins. A proximité, les vignes du comté de Sonoma sont également menacées. Ces régions emblématiques contiennent de nombreuses appellations géographiques américaines, les « American Viticultural Area » (AVA).
- La Covid-19 profite aux géants du snacking grâce aux achats de chips et biscuits notamment. Les ventes de Nestlé, PepsiCo, Kellogg's, Danone, Mondelez et Procter & Gamble ont grimpé de 5 % à 17 % au printemps. Celles de Unilever ont bondi de 10% au 2<sup>ème</sup> trimestre.



### Tendances

- Etats-Unis : Lactalis rachète la majeure partie des fromages de l'américain Kraft Heinz pour 2,7 Md USD. Il s'agit en majorité de fromages dits naturels (mozzarella, cheddar). Il acquiert ainsi les marques et trois usines en supplément de ses huit usines actuelles dont le CA atteint 1,7 Md USD. L'accord est soumis à l'autorisation des autorités américaines. Lactalis devient ainsi le 9ème groupe laitier américain et renforce son rang de numéro un mondial du lait.
- Le cognac bénéficierait d'un marché nord-américain encore assez actif, au contraire des autres destinations mondiales. Les Etats-Unis représentent plus de 40% des exportations françaises depuis plus de deux ans. Les ventes y étaient en croissance constante depuis plusieurs années grâce à l'engouement pour les cocktails jusqu'à la crise.
- Canada : face aux ravages des incendies en Californie, certains spécialistes s'inquiètent de la dépendance du pays aux importations de produits californiens durant l'hiver, et préconisent d'anticiper l'aridification de l'ouest américain en rétablissant notamment des cultures maraichères dans le pays.

### Opportunités

- Canada : le recours croissant et durable au télétravail et l'explosion de la cuisine à domicile, pourraient faire progresser de 1 à 5 % la part des dépenses alimentaires dans le budget des ménages canadiens dans les cinq prochaines années, d'après un expert consulté au SIAL du Canada. Cette part n'est que de 9% aujourd'hui contre 15% en Europe.

### AMÉRIQUE DU SUD



### Conjoncture



- Argentine : par un décret paru le 2 octobre, le gouvernement argentin a abaissé provisoirement le niveau des droits de douane portant sur les exportations de fèves de soja et de ses produits dérivés (farines, tourteaux, huiles et biodiesel). Ce coup de pouce temporaire vise à stimuler les entrées d'agro-dollars sur la place bancaire locale dans un contexte de dévaluation monétaire.

### Tendances



- Remis suite à une commande du gouvernement français, le rapport de la commission d'évaluation du projet d'accord UE-Mercosur incite à une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux. Il met en lumière l'impact potentiel de l'accord commercial sur l'augmentation de la déforestation dans les pays du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay), confortant ainsi la position de la France de s'opposer au projet d'accord d'association en l'état, et de pousser à une révision de la politique commerciale de l'UE engagée par la nouvelle Commission Européenne.

## CHINE



### Conjoncture



- Les Douanes chinoises ont annoncé de nouvelles mesures sur les importations visant à contrôler le risque (hypothétique) de transmission du SARS-COV-2 par les aliments. Ainsi, si les produits agroalimentaires d'un exportateur présentent un second test positif, après une première détection, les exportations seront suspendues pendant une semaine. À partir du troisième test, la suspension sera de quatre semaines. Au terme de cette période, les douanes lèveront automatiquement la suspension.
- Le ministère du Commerce chinois (MofCom) a annoncé la mise en place de son « Unreliable entity list », le 19 septembre. La création de cette liste signale la volonté de la Chine de renforcer son arsenal juridique pour répondre aux sanctions américaines. Aucune entreprise ne figure pour le moment sur cette liste mais on peut s'attendre à ce que certaines des entreprises américaines y soient ajoutées si l'escalade des sanctions américaines continue.
- Les Douanes et le Ministère de l'agriculture chinois ont annoncé, le 13 septembre, la fermeture du marché chinois aux porcs vivants et aux produits porcins allemands, suite à l'apparition de la Peste porcine africaine en Allemagne (voir brève Allemagne). En 2019, 17% des abats et 14% des viandes hors abats de viandes porcines importées par la Chine provenaient d'Allemagne. Le Japon, la Corée du Sud et Hong Kong ont également fermé leurs marchés aux importations de viande de porc allemande.
- Le leader de l'agroalimentaire chinois Haitian, mis en cause pour un problème de sécurité sanitaire sur sa sauce soja, perd 150 Md RMB de valorisation boursière. Le sujet de la sécurité sanitaire est en effet très sensible pour les consommateurs chinois.





## Tendances

- La liste des activités éligibles au régime de port franc de Hainan a été publiée par la Commission nationale de développement et de réforme (NDRC). Des politiques préférentielles (tarifs, impôts, utilisation des terres, services financiers) ont vocation à faciliter l'investissement.
- Le groupe français Andros, n° 1 mondial de la transformation de fruits, a lancé, avec son partenaire Shounong Food group, la construction de leur usine dans le Shandong, à Andi. Ce projet représente 80% des investissements d'un projet de 343 M RMB (44 M EUR) prévoyant également la construction d'une usine à Linyi. Il permettra de disposer d'une capacité de production annuelle totale de 55 000 t en 2025.
- Le Ministère de l'agriculture et des affaires rurales (MARA) projette d'établir un centre national de production pour la semence de soja. Cette priorité s'explique par la très forte dépendance du pays aux importations de soja, essentiellement pour l'alimentation animale (88,5 M t en 2019).
- Le Conseil des affaires d'État a publié un avis ayant pour ambition d'accroître les transferts de foncier agricole de 50 % sur la période du 14<sup>ème</sup> plan quinquennal (2021-2025). L'accélération des transferts fonciers pour augmenter la taille des exploitations (actuellement de 0,6 ha en moyenne) constitue une priorité des autorités chinoises.
- Le gouvernement chinois a lancé une campagne officielle de lutte contre le gaspillage alimentaire. Le gaspillage alimentaire atteindrait 17 à 18 M. t par an, soit de quoi nourrir la Corée du Sud (52 M. habitants). La question se pose de savoir si cette campagne constitue une réponse anticipée à un risque potentiel de pénurie alimentaire.
- Le président chinois M. Xi Jinping annonce à l'Assemblée générale de l'ONU vouloir atteindre la neutralité carbone d'ici à 2060. Le pic d'émission de gaz à effet de serre est souhaité avant 2030.

## Opportunités

- La COVID-19 aurait accru la sensibilité des consommateurs chinois à la sécurité sanitaire et l'écologie. Cette évolution se traduirait par une augmentation du nombre de consommateurs végétariens et une hausse de la consommation de substituts à la viande d'origine végétale. L'institut de sondage britannique *GlobalData* prédit que le marché chinois des similis de viande passera de 283,5 M USD en 2019 à 474,4 M. USD en 2024.
- Le premier lot de semence porcine française depuis l'ouverture du marché est arrivé mardi 22 septembre en Chine. Il préfigure de nombreux autres envois, au vu de la demande chinoise en génétique pour repeupler un cheptel réduit de moitié par la Peste porcine africaine, depuis août 2018. Les porcs reproducteurs vivants sont aussi d'intérêt pour le pays. En particulier, Zhengbang Group compte importer 10 000 porcs pour améliorer son potentiel en génétique porcine d'ici fin 2020 dont environ 6 000 en provenance de France, des États-Unis et du Danemark. L'entreprise a importé 2 200 porcs reproducteurs du Danemark et 2 520 de France en 2020 jusqu'à présent.
- Le groupe New Hope investit 1,8 Md RMB pour produire 1,5 M. de porcs par an. Ces fonds permettront la construction de trois élevages porcins à Tianjin (production de 400 000 têtes par an), dans le Sichuan (600 000 têtes) et le Hebei (500 000 têtes). Ils nécessiteront 430 000 t d'aliments par an.
- Le Conseil des Affaires d'État a publié un avis sur le développement de l'élevage. La priorité est donnée notamment à l'utilisation de ressources génétiques améliorées, le développement de l'utilisation des outils numériques en élevage et l'amélioration de l'approvisionnement en fourrage, des capacités d'abattage, de transformation et de logistique.

**Conjoncture**

- Les exportations de produits agricoles sont en hausse de 23 % d'avril à juin 2020 par rapport à l'année dernière (sauf produits animaux), malgré la pandémie et les mesures de confinement à l'échelle nationale. Les exportations de riz non basmati et de sucre (raffiné et brut) ont contribué à l'augmentation totale (plus de 95 %) des exportations. En revanche les exportations des produits animaux ont baissé d'environ 25 %.
- 14 M d'emplois ont été créés dans l'agriculture en août (contre 21 M détruits dans l'ensemble à cause de la crise du coronavirus et du confinement). Les travailleurs migrants ayant perdu leurs emplois sont revenus vers les campagnes et ont perturbé les salaires saisonniers fortement à la baisse.

**Tendances**

- Trois nouvelles lois de libéralisation du marché agricole ont été adoptées malgré de vives contestations : une réforme des marchés visant à libéraliser les ventes agricoles et unifier le marché (fin de l'obligation de transit des produits agricoles par les marchés officiels) ; une réforme de la contractualisation entre agriculteurs et transformateurs ; et une réforme de l'intervention sur les produits agricoles (l'intervention sera réservée aux cas où les prix à la distribution augmenteraient de 50% pour les produits non périssables, et de 100% pour les fruits et légumes). Ces nouvelles lois ont été accueillies par de nombreuses manifestations et grèves, notamment de la part des petits producteurs n'ayant pas les moyens de négocier les prix. Le gouvernement espère que la réforme doublera les revenus des fermiers d'ici 2022.
- Le gouvernement souhaite revoir la plantation des cultures pour cadrer la planification agricole sur les changements climatiques et de pluviosité. Le plan pour prévoit la diversification des cultures en relation avec le changement climatique, la mécanisation agricole, l'adoption de systèmes agro-forestiers et des interventions scientifiques.

**Opportunités**

- Le gouvernement déploie le programme « Faceless Assessment of Cargo », visant à moderniser ses douanes à compter du 31 octobre. Avec ce programme, déjà testé dans les ports de Chennai, Bengaluru, Delhu et Mumbai, les documents de douanes seront automatiquement attribués aux agents évaluateurs dans des lieux autres que le poste ou le port de douane, et le traitement se fera sans aucune interaction directe entre l'importateur et les autorités douanières.

## ASIE (HORS CHINE ET INDE)



### Conjoncture

- Japon :
  - Les appels d'offre d'Etat à l'importation s'élèveront à 14 000 t de beurre en 2020 au lieu de 20 000 t les années précédentes. Le stock de beurre japonais représenterait presque le double du volume habituel (39 000 t au lieu de 22 000 t) du fait de la transformation du lait frais non distribué de mars à juin dans les écoles (fermées pour cause de Covid-19) en beurre et poudre de lait écrémé.
  - Un nouveau foyer de peste porcine classique a été notifié par le Japon le 26 septembre sur l'île de Honshu. Depuis plusieurs mois, la circulation du virus semblait pourtant cantonnée à la faune sauvage. Le dernier foyer en élevage date en effet du 12 mars et concernait l'archipel d'Okinawa, seul touché depuis le début de l'année.
- Taiwan : le Parlement révisé le dispositif législatif pour permettre l'importation de viande américaine. Neuf directives administratives, dont la mise en œuvre est prévue pour le 1er janvier 2021, ont été soumises au Parlement pour révision. Ces directives ont été introduites suite à l'annonce de la Présidente TSAI, en août, de lever les interdictions sur les importations de porc américain contenant de la ractopamine et de bœuf américain issu de bovins âgés de plus de 30 mois.
- Vietnam : le PIB du secteur agricole a augmenté de 1,8% en cumulé de janvier à septembre par rapport à 2019, pour une hausse du PIB global de 2,1%. Le pays fait figure d'exception en Asie du Sud-Est alors que la zone attend une baisse de 4,2% du PIB régional.



### Tendances

- ASEAN : le développement de l'achat en ligne et du digital induit une plus grande volatilité des consommateurs, dont le changement de marque ou de produits serait induit à 42 % par la recherche de meilleurs prix et à 34 % par la recherche d'une meilleure qualité.
- Indonésie : le pays va créer de vastes exploitations agricoles pour lutter contre la dépendance alimentaire du pays et limiter les importations de nourriture. Ce projet pourrait couvrir jusqu'à 800.000 hectares de terres aménagées pour faire pousser du riz, du manioc et du maïs. Les organisations de défense de l'environnement ont déjà prévenu que ce genre de projet exploite principalement les zones de tourbières et encourage les feux de forêt.

### Opportunités

- Singapour :
  - Une agence publique lance l'E-Commerce Booster Package qui couvre 90% des coûts de mise en place de la vente en ligne et propose des stages de formation de plusieurs mois au commerce en ligne, avec l'appui de compagnies internationales telles qu'Amazon, Lazada, Qoo10, ou Shopee. L'agence en question (ESG) a également soutenu le développement de la livraison des repas à domicile en subventionnant les coûts d'adhésion et de livraison aux principales plateformes présentes à Singapour.
  - Le gouvernement a mis en place deux fonds pour atteindre l'objectif d'autonomie alimentaire. L'un de 144 M de SGD (100 M€) pour financer la R&D dans les domaines agricoles et agroalimentaires, et un autre de 30 M SGD (20 M€) dénommé « 30x30 express » pour financer l'augmentation de la production agricole. Des appels d'offres

ont notamment été lancés pour développer l'agriculture urbaine sur les toits des immeubles. L'agriculture, secteur autrefois important à Singapour, a décliné à mesure que le pays est devenu un centre financier et commercial. Aujourd'hui, seulement 1% de sa surface est agricole et 90% des produits alimentaires sont importés. L'objectif est de produire 30 % des besoins nutritionnels de Singapour d'ici à 2030.

- Mongolie : la Wealth Creators Support Association of Mongolia (WCSA) et la société Mongolian Artisan Cheesemakers Union (MACU) ont signé un accord afin de construire conjointement 100 fromageries dans le pays. La production vise à satisfaire les besoins domestiques mais également à soutenir les exportations.

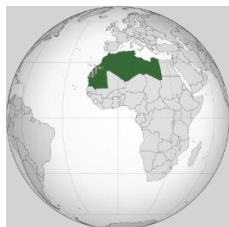
## AFRIQUE SUBSAHARIENNE



### Tendances

- L'Organisation internationale du café (OIC), l'Organisation interafricaine du café (IACO) et le Centre pour l'agriculture et les biosciences internationales (CABI) ont uni leurs forces pour concevoir un programme d'intervention d'urgence visant à récupérer l'impact du COVID-19 sur le secteur du café africain. Ces initiatives sont estimées à un montant de 12 M EUR, et visent à réduire les perturbations du marché, les problèmes d'alimentation, de nutrition et de sécurité des revenus auxquels sont confrontés des millions de petits producteurs de café dans 11 pays pendant une période initiale de trois ans. Le programme soutenu par la Commission de l'Union africaine a été proposé à la Commission européenne pour examen.
- Côte d'Ivoire : l'Office Chérifien des Phosphates Marocain (OCP) s'associe à la Côte d'Ivoire pour stimuler la production de riz. Le géant marocain du phosphate a signé le 4 septembre dernier un protocole d'accord visant à permettre au pays d'Afrique de l'Ouest d'atteindre l'autosuffisance en riz.

## MAGHREB



### Conjoncture

- Maroc :
  - Les achats de blé du pays augmenteront lors de la saison 2020/2021, d'après l'USDA. Selon un nouveau rapport du département américain de l'Agriculture, le Maroc augmentera ses importations de blé de 35% lors de cette campagne. "Cette

augmentation significative était principalement due à la faible production intérieure et à la suspension des droits d'importation. La France et l'Ukraine continuent de contrôler la plus grande part du marché marocain du blé tendre, tandis que le Canada domine le marché du blé dur", souligne le rapport.

- Le Maroc augmente ses achats de lait et de produits laitiers en provenance de l'UE à 46%, entre janvier et juillet 2020. Les importations se sont élevées à près de 1,7 Md de DH au cours des sept premiers mois de cette année, contre 1,2 Md de DH à la même période en 2019, révèle le journal électronique Hespess.



### Tendances

- Algérie :
  - Le démantèlement tarifaire dans le cadre de l'Accord d'association liant l'Algérie à l'Union Européenne (UE) a pris effet le 1er septembre dernier. L'Accord stipule, dans son volet commercial, l'instauration d'une zone de libre échange des produits industriels et la libération progressive des produits agricoles et agro-alimentaires et les produits halieutiques. Sous la pression de certains opérateurs, l'Algérie a décidé de réévaluer cet accord commercial pour s'assurer qu'il lui était favorable, mais pour l'heure aucune décision n'a été annoncée par les autorités officielles algériennes.
- Maroc :
  - Le Maroc profitera d'un projet pour l'agro-biodiversité et la diversité alimentaire. Ce projet FoodLAND, financé à hauteur de 7 M EUR par la Commission européenne dans le cadre du programme Horizon 2020, s'engage à développer une gamme d'innovations pour le développement de l'agriculture et de l'aquaculture locales, ainsi que pour inciter les consommateurs à adopter un comportement alimentaire plus sain dans six pays africains: le Maroc, la Tunisie, l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie.
  - Le premier robot doté d'intelligence artificielle 100% marocain sera bientôt disponible à la vente. Cela fait suite à un des 45 projets sélectionnés par le programme Al Khawarizmi, destiné à améliorer la production agricole du royaume. Ce robot combine la puissance des algorithmes d'intelligence artificielle et de la robotique et pourra assurer le désherbage, la récolte et l'analyse des sols. Le projet a été rendu possible grâce à une subvention de près de 2,2 M DH (environ 200 000 EUR).

### Opportunités

- Maroc : la Banque européenne d'investissement (BEI) et le groupe Crédit Agricole du Maroc (GCAM) ont signé un accord de financement de 200 M EUR pour soutenir les entreprises du secteur de la bio-économie et de l'agriculture. Les crédits portent sur le financement des chaînes de valeurs agricoles, toutes productions confondues et touche l'ensemble de leur l'écosystème (production, stockage, logistique, conditionnement, emballage, transformation, commercialisation, etc). Ce prêt sera accompagné d'une assistance technique, afin d'appuyer le GCAM dans la «digitalisation des chaînes de valeur agricoles» et dans le «financement vert».
- La région de Souss-Massa mise sur l'aquaculture : 23 projets sont retenus pour marquer le coup d'envoi du développement de l'aquaculture dans cette région. A la clé, 60 unités de production, pour un investissement prévisionnel d'environ 400 M de DH.

### PROCHE ET MOYEN-ORIENT





## Conjoncture

- Liban : la banque du Liban qui permettait les achats de blé au taux officiel de 1505.5 LL pour un dollar (contre plus de 7000 LL pour un dollar sur le marché parallèle) a annoncé qu'elle ne dispose plus de réserves de devises suffisantes que pour 3 mois. En parallèle règne une forte incertitude sur la pérennité du dispositif mis en place par le Ministère de l'économie permettant d'acquérir des produits de première nécessité, dont les matières premières destinées aux agriculteurs avec un taux de change de 3900LL. Une nouvelle augmentation du panier alimentaire (l'inflation sur les produits alimentaires atteint 336 % entre juillet 2019 et juillet 2020) et une aggravation de l'insécurité alimentaire découleraient de l'arrêt de ces subventions.



## Tendances

- Arabie Saoudite : l'Etat privatise l'ensemble de ses minoteries. Deux minoteries ont déjà été vendues en juillet. Selon le ministre chargé de l'agriculture, la vente de ces entreprises, qui fait partie de plans plus larges de refonte de l'économie, contribuera à améliorer l'efficacité opérationnelle du secteur.
- Emirats Arabes Unis :
  - Un programme de recherche sur la culture de riz, sera conduit dans l'émirat de Sharjah conjointement avec la Corée du Sud. La production rizicole est un enjeu de sécurité alimentaire aux EAU où le riz est un aliment de base des repas. Le pays figure parmi les principaux importateurs de riz au monde.
  - La plus grande ferme couverte au monde sera construite dans le désert d'Abou Dhabi, par une joint-venture entre GrowGroup IFS de Barendrecht (Pays-Bas) et RainMakers Capital Investment LLC. La « GreenFactory Emirates » produira 10 000 t de produits frais par an sur une superficie de 160 000 m<sup>2</sup>.
- Egypte :
  - Le groupe émirati Majid Al Futtaim, partenaire du géant français de la distribution Carrefour en Egypte lancera d'ici la fin 2020, de nouveaux hypermarchés. Cette démarche verra un investissement de 12,6 M USD et permettra de porter le nombre de ses magasins sous enseigne Carrefour à 63.
  - Le ministère de l'approvisionnement et du commerce intérieur a annoncé, le 9 septembre, la création d'une société de gestion des bourses de marchandises dans le but de protéger et d'accroître la compétitivité des petits producteurs.
- Irak : le Ministère de l'agriculture a publié une liste de 40 produits végétaux et animaux désormais interdits d'importation pour protéger et encourager les produits locaux. Cette liste comprend notamment le blé, l'orge et les pommes de terre.
- Israël : la maison Kayser a démarré son implantation avec l'inauguration de la première boulangerie (de 550 m2) au port de Tel Aviv. Deux autres branches devraient être ouvertes prochainement.

## Opportunités

- Irak : le ministre de l'agriculture a confirmé l'appui du gouvernement à l'importation de maïs jaune et de soja, afin d'augmenter la production de volailles et d'œufs. Depuis près d'un an, le gouvernement irakien avait en parallèle interdit les importations de poulet.